



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/unicef-belgique-dit-non-a-un.html>

UNICEF Belgique dit non à un retour des enfants en centres fermés ! (communiqué de presse)

- Actualités -
Date de mise en ligne : lundi 9 mai 2011

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Les enfants migrants ne sont pas des criminels !

UNICEF Belgique s'inquiète des récentes déclarations du Ministre des migrations et de l'asile concernant le retour des enfants étrangers en centres fermés. Dans ce cadre, UNICEF Belgique tient à rappeler que **la détention des enfants en centres fermés a des effets dévastateurs sur les enfants**, non seulement en raison de sa dureté et de son effet punitif, mais aussi en raison de l'indétermination et de l'isolement qui l'accompagnent.

Les conditions de vie inadaptées, l'absence de liberté, le manque d'éducation, de soins de santé adaptés, de loisirs et d'installations de jeu sont un risque majeur pour le respect des droits des enfants migrants.

En outre, pour de nombreux enfants qui sont détenus avec leurs familles, la détention a un impact significatif sur la capacité des parents à s'occuper de leurs enfants. Les alternatives à la détention doivent toujours être renforcées afin de répondre au statut de vulnérabilité des enfants.

Ci-dessous, voyez **la position d'UNICEF Belgique sur la détention des enfants en centres fermés.**

Attaché de presse d'[UNICEF Belgique](#) : Benoît Melebeck

- ▶ Boulevard de l'Impératrice 66, 1000 Bruxelles
- ▶ T : 02/233.37.71
- ▶ Mob : +32/476/43.08.07